

Envoyé en préfecture le 07/07/2025

Reçu en préfecture le 07/07/2025

Publié le

ID: 063-246300701-20250707-DEL20250627_144-BF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS



CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE

CONSEIL MÉTROPOLITAIN DU 27 JUIN 2025 À 08 H15

Séance présidée par François RAGE

Date de la convocation : 20/06/25

Conseillers en exercice : 84 Conseillers présents : 61 Conseillers représentés :

22 Total votants:

83

COMPTE FINANCIER UNIQUE ET AFFECTATION DES RÉSULTATS 2024 - BUDGET ANNEXE DE L'ADIV

DÉLIBÉRATION N°DEL20250627 144

Commission principale: 1 COMMISSION FINANCES - FISCALITÉ - MOYENS GÉNÉRAUX - AFFAIRES JURIDIQUES - COMMANDE PUBLIQUE - PATRIMOINE BATI - RESSOURCES HUMAINES - ÉVALUATION **DES POLITIQUES PUBLIQUES**

Rapporteur: Hervé PRONONCE.

Le Conseil métropolitain de la Métropole clermontoise s'est réuni le 27 juin 2025 à 08 H15 avenue de l'Union Soviétique à Clermont-Ferrand.

Conseiller(e)s présent(e)s:

François RAGE, Louis GISCARD D'ESTAING, Christine MANDON, Hervé PRONONCE, Henri GISSELBRECHT, Anne-Marie PICARD, Jean-Marc MORVAN, René DARTEYRE, Laurent BRUNMUROL, Christophe VIAL, Jean-Marie VALLÉE, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile VIGNAL, Isabelle LAVEST, Cyril CINEUX, François CARMIER, Eric GRENET, Cécile AUDET, Grégory BERNARD, Marion CANALES, Blandine GALLIOT, Chantal LAVAL, Florent GUITTON, Alain FAGONT, Christophe BERTUCAT, Dominique BRIAT, Sondès EL HAFIDHI, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Pierre SABATIER, Cécile BIRARD, Bernard BARRASSON, Christine FAURE, Jean-Christophe CERVANTÈS, Samir EL BAKKALI, Magali GALLAIS, Lucie MIZOULE, Sylvie DOMERGUE, Patrick NÉHÉMIE, Jean PICHON, Fabienne THOULY-VOUTE, Chantal LELIÈVRE, Hélène VEILHAN, Marion BARRAUD, Estelle BRUANT, Rémi CHABRILLAT, Anne-Laure STANISLAS, Thomas WEIBEL, Claire BRIEU, Charles DUBREUIL, Julien BONY, Cécile LAPORTE, Maryse BOSTVIRONNOIS, Jocelyne CHALUS, Jacqueline BOLIS, Claude AUBERT, Julie DUVERT, Alexis BLONDEAU, Stanislas RENIÉ, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Diego LANDIVAR, Marianne MAXIMI

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :

Marcel ALEDO pouvoir à Hervé PRONONCE

Flavien NEUVY pouvoir à Jocelyne CHALUS

Serge PICHOT pouvoir à René DARTEYRE

Sylvain CASILDAS pouvoir à Eric GRENET

Aline FAYE pouvoir à Jean PICHON

Laurent GANET pouvoir à Laurent BRUNMUROL

Richard BERT pouvoir à Christine FAURE

Nicolas BONNET pouvoir à Thomas WEIBEL

Christine PEROL BEYSSI pouvoir à Christophe BERTUCAT

Dominique ADENOT pouvoir à Florent GUITTON

Wendy LAFAYE pouvoir à Claudine KHATCHADOURIAN-TECER

Nathalie CARDONA pouvoir à Pierre SABATIER

Philippe MAITRIAS pouvoir à Bernard BARRASSON

Luc LEVI ALVARES pouvoir à Patrick NÉHÉMIE

Sylvie VIEIRA DI NALLO pouvoir à Chantal LELIÈVRE

Vincent SOULIGNAC pouvoir à Rémi CHABRILLAT

Jérôme AUSLENDER pouvoir à Grégory BERNARD

Jean-Pierre BRENAS pouvoir à Julien BONY

Catherine PINET-TALLON pouvoir à Cécile LAPORTE

Christine BIGOURET pouvoir à Maryse BOSTVIRONNOIS

Marie DAVID pouvoir à Jacqueline BOLIS

Fatima BISMIR pouvoir à Stanislas RENIÉ

Conseiller(e)s excusé(e)s:

Olivier BIANCHI

ID: 063-246300701-20250707-DEL20250627_144-BF

CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE COMMISSION FINANCES - FISCALITÉ - MOYENS GÉNÉRAUX - AFFAIRES JURIDIQUES - COMMANDE PUBLIQUE - PATRIMOINE BÂTI - RH -ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES du 12 juin 2025 BUREAU du 13 juin 2025 CONSEIL MÉTROPOLITAIN du 27 juin 2025

Direction Stratégie Financière / 9778 Stéphanie FRANCHISSEUR-BREUIL

COMPTE FINANCIER UNIQUE ET AFFECTATION DES RÉSULTATS 2024 - BUDGET ANNEXE DE L'ADIV

Le budget annexe de l'ADIV enregistre les opérations de construction et aménagement de bâtiments sur le Parc d'activité des Gravanches, ainsi que leur mise à disposition à l'Association pour le Développement de l'Institut de la Viande (ADIV), dans le cadre d'un bail emphytéotique d'une durée de 40 ans à compter du 1er juillet 2007 et moyennant le paiement d'un loyer. Ce budget est assujetti à la TVA.

Dans le cadre de l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) initiée en 2022, il appartient au Conseil métropolitain de se prononcer sur ce document qui constitue l'arrêté des comptes de l'exercice 2024 du Budget annexe ADIV, puis d'approuver la détermination du résultat global de la section de fonctionnement et son affectation.

Pour rappel, le CFU regroupe, en les rationalisant, les données jusqu'alors réparties entre le compte administratif établi par l'ordonnateur et le compte de gestion établi par le comptable public. Il vise à fournir une information financière non seulement plus simple et lisible, mais également enrichie, grâce au rapprochement au sein du même document de données d'exécution budgétaire et d'informations patrimoniales qui se complètent, permettant ainsi de mieux apprécier la situation financière du budget concerné. Il vise également à renforcer la qualité et la fiabilité des comptes publics locaux. La production du CFU est par ailleurs entièrement dématérialisée avec la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable et, à terme, des travaux préparatoires simplifiés.

À l'issue de la phase expérimentale, le CFU deviendra la nouvelle présentation des comptes locaux de toutes les entités publiques locales, conformément aux dispositions de l'article 205 de la loi de finances pour 2024.

1 - ADOPTION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

L'exécution 2024 du Budget annexe ADIV se résume comme suit :

Exercice 2024		Investissement	Fonctionnement	Total	
Recettes	Prévisions	216 830,00€	157 945,00€	374 775,00€	
necettes	Réalisations	157 847,00€	158 776,81€	316 623,81€	
Dí	Prévisions	216 830,00 €	157 945,00€	374 775,00€	
Dépenses	Réalisations	128 357,00€	157 847,04€	286 204,04 €	
Résultat de l'exercice		29 490,00 €	929,77 €	30 419,77 €	

Envoyé en préfecture le 07/07/2025

Reçu en préfecture le 07/07/2025

Publié le

ID: 063-246300701-20250707-DEL20250627_144-BF

Il ressort de ce tableau un résultat d'exécution 2024 excédentaire total de 30 419,77 €.

Après reprise des résultats de l'exercice 2023, l'exercice 2024 se solde par un excédent de clôture total de 89 315,68 € déterminé comme suit :

	Résultat de clôture 2023	Part affectée à l'investissement	Résultat 2024	Résultat de clôture 2024
Investissement	58 980,00 €		29 490,00 €	88 470,00 €
Fonctionnement	-84,09 €	-€	929,77€	845,68€
Total	58 895,91 €	0,00€	30 419,77 €	89 315,68 €

Le détail des inscriptions et réalisations 2024 par chapitre et article est présenté dans le tableau annexé. Pour illustrer ce tableau, les précisions suivantes sont apportées.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les prévisions budgétaires totales s'élevaient en dépenses et en recettes à 157 945 €. Ces prévisions ont été réalisées à hauteur de 158 776,81 € en recettes et de 157 847,04 € en dépenses.

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2024 est donc un excédent de 929,77 € qui, cumulé avec le résultat de clôture de l'exercice 2023, soit un déficit de 84,09 €, fait apparaître en définitive un résultat de clôture 2024 excédentaire de 845,68 €.

Les recettes de fonctionnement 2024 comprennent :

- le loyer versé par l'ADIV pour 22 064,81 €,
- l'amortissement des subventions d'équipement reçues lors de la construction pour 128 357 €,
- et une subvention d'équilibre du Budget principal de 8 355 €.

Ces recettes ont permis de financer les dépenses de fonctionnement 2024 suivantes :

- l'amortissement du bâtiment pour 157 847 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les prévisions budgétaires totales s'élevaient en dépenses et en recettes à 216 830 €. Ces prévisions ont été réalisées à hauteur de 157 847 € en recettes et de 128 357 € en dépenses, faisant ainsi apparaître un excédent d'exécution d'investissement 2024 de 29 490 €.

Après reprise de l'excédent de clôture 2023 de 59 980 €, la section d'investissement présente un résultat de clôture 2024 excédentaire de 88 470 €.

Les recettes d'investissement 2024 correspondent à :

- l'amortissement du bâtiment pour 157 847 €.

Elles ont permis de couvrir les dépenses d'investissement 2024 suivantes :

l'amortissement des subventions reçues pour 128 357 €.

Au final, l'exercice 2024 du Budget annexe ADIV s'achève avec un excédent global (fonctionnement et investissement) de 89 315,68 €. Aucun report n'est inscrit et n'a donc à être financé sur ce budget annexe.

II - Affectation du résultat global de la section de fonctionnement 2024

À la clôture de l'exercice 2024, les résultats du Budget annexe ADIV s'établissent ainsi :

FONCTIONNEMENT				
Dépenses	157 847,04 €			
Recettes	158 776,81 €			
Résultat de fonctionnement de l'exercice	929,77 €			
Résultat de fonctionnement reporté N - 1	-84,09 €			
Résultat de clôture 2024	845,68 €			

INVESTISSEMENT				
Dépenses	128 357,00€			
Recettes	157847,00€			
Résultat d'investissement de l'exercice	29 490,00 €			
Résultat d'investissement reporté N - 1	58 980,00 €			
Solde d'exécution	88 470,00 €			
Solde des restes à réaliser (RAR)	0,00€			
Résultat global d'investissement 2024 avec RAR	88 470,00 €			
Besoin de financement global à couvrir	-88 470,00 €			

Il est proposé de reporter l'excédent de fonctionnement constaté conformément au tableau de reprise ci-après :

AFFECTATION 2024	
Affectation au compte 1068 en couverture du besoin de financement de la section d'investissement	0,00€
Dotation complémentaire au compte 1068	0,00€
Total affectation au compte 1068	0,00€
Report de fonctionnement au compte 002 (recettes)	845,68 €
Solde d'exécution d'investissement reporté 001 (recettes)	88 470,00 €

L'affectation, telle qu'elle est présentée, a fait l'objet d'une inscription par anticipation au Budget primitif 2025.

Le Conseil métropolitain, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'examiner le tableau détaillé du Compte Financier Unique 2024 du Budget annexe ADIV et de l'adopter,
- d'approuver la détermination du résultat global de fonctionnement,
- d'affecter l'intégralité de ce résultat d'un montant de 845,68 € en section de fonctionnement au compte 002.

TOTAL VOTANTS :	83 =	61 Conseillers Présents	+	22 Représentés	- 0 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :	72 =	Pour : 72	+	Contre : 0	
Abstention :	11				
Le Secrétai	re de Séance,		Pour am	pliation certifiée	conforme,
René D	ARTEYRE			Le Président,	
		clermont anyergne metropole	Pour I	le Président et par de Le Vice-Présiden Hervé PRONONC	

Envoyé en préfecture le 07/07/2025

Reçu en préfecture le 07/07/2025 524 6

Publié le

CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 - Budget annexe ADIV | ID : 063-246300701-20250707-DEL20250627_144-BF

FONCTIONNEMENT						
	DEPENSES	Budget primitif 2024	DM + Virements internes	Reports	Budget total 2024	Réalisé 2024
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	84,09	0,00	0,00	84,09	0,0
CHAPITR	E 002 - RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ	84,09	0,00	0,00	84,09	0,0
658	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
6588	Autres charges diverses de gestion courante	10,91	0,00	0,00	10,91	0,0
CHAPITR	E 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10,91	0,00	0,00	10,91	0,0
SOUS-TO	OTAL DEPENSES RÉELLES	95,00	0,00	0,00	95,00	0,0
6811	DOTAT. AMORT. IMMO INCORPELLES ET CORPELLES	157 850,00	0,00	0,00	157 850,00	157 847,0
CHAPITRE 042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		157 850,00	0,00	0,00	157 850,00	157 847,0
SOUS-TO	OTAL DEPENSES D'ORDRE	157 850,00	0,00	0,00	157 850,00	157 847,0
TOTAL D	EPENSES	157 945,00	0,00	0,00	157 945,00	157 847,0
	RECETTES	Budget primitif 2024	DM + Virements internes	Reports	Budget total 2024	Réalisé 2024
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
CHAPITR	E 002 - RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	8 355,00	0,00	0,00	8 355,00	8 355,0
CHAPITR	E 74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	8 355,00	0,00	0,00	8 355,00	8 355,0
752	REVENUS DES IMMEUBLES NON AFFECTES	21 220,00	0,00	0,00	21 220,00	22 064,8
7588	Autres	10,00	0,00	0,00	10,00	0,0
CHAPITR	E 75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	21 230,00	0,00	0,00	21 230,00	22 064,8
SOUS-TO	OTAL RECETTES RÉELLES	29 585,00	0,00	0,00	29 585,00	30 419,8
777	QUOTE PART SUBV. D'INVEST.TRANSFEREES RESULTAT	128 360,00	0,00	0,00	128 360,00	128 357,0
CHAPITRE 042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		128 360,00	0,00	0,00	128 360,00	128 357,0
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE		128 360,00	0,00	0,00	128 360,00	128 357,0
TOTAL RECETTES 157 945,00 0,00 0,00 157 945,00					158 776,8	
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2024					929,7	
	RÉSULTAT ANTÉRII	EUR REPORTÉ				-84,0
	RÉSULTAT DE CL	ÔTURE 2024				845,6

INVESTISSEMENT						
DEPENSES		Budget primitif 2024	DM + Virements internes	Reports	Budget total 2024	Réalisé 2024
2313	CONSTRUCTIONS	88 470,00	0,00	0,00	88 470,00	0,00
CHAPITRE 23	IMMOBILISATIONS EN COURS	88 470,00	0,00	0,00	88 470,00	0,00
SOUS-TOTAL	DEPENSES RÉELLES	88 470,00	0,00	0,00	88 470,00	0,00
13911	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	20 734,00	0,00	0,00	20 734,00	20 734,00
13912	REGIONS	15 346,00	0,00	0,00	15 346,00	15 346,00
13913	DEPARTEMENTS	20 326,00	0,00	0,00	20 326,00	20 326,00
13914	COMMUNES	20 333,00	0,00	0,00	20 333,00	20 333,00
13917	BUDGET COMMUNAUTAIRE ET FONDS STRUCTURELS	51 621,00	0,00	0,00	51 621,00	51 618,00
CHAPITRE 040 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		128 360,00	0,00	0,00	128 360,00	128 357,00
SOUS-TOTAL	SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	128 360,00	128 357,00
TOTAL DEPEN	SES	216 830,00	0,00	0,00	216 830,00	128 357,00
	RECETTES	Budget primitif 2024	DM + Virements internes	Reports	Budget total 2024	Réalisé 2024
001	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	58 980,00	0,00	0,00	58 980,00	0,00
CHAPITRE 001	- SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	58 980,00	0,00	0,00	58 980,00	0,00
SOUS-TOTAL	RECETTES RÉELLES	58 980,00	0,00	0,00	58 980,00	0,00
28138	AUTRES CONSTRUCTIONS	157 850,00	0,00	0,00	157 850,00	157 847,00
CHAPITRE 040	CHAPITRE 040 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		0,00	0,00	157 850,00	157 847,00
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE		157 850,00	0,00	0,00	157 850,00	157 847,00
TOTAL RECET	TES	216 830,00	0,00	0,00	216 830,00	157 847,00
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT 2024					29 490,00	
	RÉSULTAT ANTÉRIEUF	R REPORTÉ				58 980,00
	RÉSULTAT DE CLÔT	URE 2024				88 470,00